

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 35 (1964)

Heft: 8

Rubrik: Le marché du travail

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômage dans le canton de Berne

Chômeurs complets

	1963 ¹			1964		
	25.4	25.5	25.6	25.4	25.5	25.6
Exploitation des mines et carrières	—	—	—	1/0	—	—
Sylviculture et pêche	—	1/1	—	5/2	1/1	—
Habillement	—	—	—	1/0	—	—
Industrie du papier	1/0	—	—	—	—	—
Métaux, machines et électrotechnique	3/3	—	—	—	1/1	—
Horlogerie, bijouterie	7/4	1/0	2/0	4/3	2/2	1/1
Bâtiment	2/0	—	—	—	1/0	—
Industrie hôtelière	3/0	—	1/0	2/0	3/0	—
Service de maison	3/0	4/0	9/0	—	—	3/0
Commerce et bureaux	6/0	7/0	3/0	1/0	3/0	3/0
Hygiène et médecine	1/0	—	—	—	2/0	—
Sciences et arts	—	5/0	3/0	2/0	4/0	3/0
Autres professions	1/0	—	2/0	1/1	—	—
	27/7	18/1	20/0	17/6	17/4	10/1

¹ Le premier chiffre est celui de l'ensemble du canton, le second celui du Jura, compris dans le premier.

Chômeurs partiels

	1963			1964		
	25.4	25.5	25.6	25.4	25.5	25.6
Horlogerie, bijouterie	8/2	3/2	10/2	5/5	3/3	3/2
	8/2	3/2	10/2	5/5	3/3	3/2

Chômeurs complets dans les districts du Jura

	1963			1964		
	25.4	25.5	25.6	25.4	25.5	25.6
Courtelary	4	—	—	1	1	—
Delémont	—	—	—	2	—	—
Franches-Montagnes	3	—	—	—	—	—
Laufon	—	—	—	—	—	—
Moutier	—	—	—	—	—	1
La Neuveville	—	—	—	—	2	—
Porrentruy	—	1	—	3	1	—
	7	1	—	6	4	1

Le marché du travail reste toujours très tendu. Les chiffres ci-dessus, en effet, se passent de commentaire : 11 chômeurs complets seulement dans tout le Jura pendant les mois d'avril, mai et juin.

Voilà qui ne doit guère faciliter ceux qui sont toujours à la recherche de personnel. Mais il ne s'agit là, heureusement, que du revers d'une belle médaille.

La rédaction

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

a) L'évolution de notre industrie horlogère cantonale

L'industrie horlogère du canton de Berne participe dans une mesure importante, on le sait, à la production horlogère suisse dans son ensemble.

Dans son rapport annuel, la Direction de l'économie publique a dégagé cette contribution en opposant dans le tableau ci-dessous le chiffre des ouvriers occupés dans les fabriques d'horlogerie à celui de la production horlogère de notre pays.

Le résultat de cette comparaison n'est, bien sûr, qu'évaluation pure. Il reflète cependant de façon remarquable l'importance de cette branche économique pour notre canton. Il permet, en outre, de reconnaître que l'Etat était en droit de considérer qu'une grande tâche consistait pour lui à faciliter par tous les moyens à sa disposition la réforme de structure de l'industrie horlogère.

Tableau 1

Part de l'industrie horlogère bernoise en fonction de la production horlogère globale de la Suisse.

1^o Nombre des ouvriers de fabrique occupés à fin 1963 (industrie horlogère) :

	Unités	Fabriques	
Bienne et Jura	20 419	dans 464	32 %
Ancien canton	3 292	dans 91	5 %
Total du canton	23 711	dans 555 *	37 %
Autres cantons horlogers	39 316	dans 741	63 %
Total de la Suisse	63 027	dans 1296	100 %

* A ce nombre s'ajoute celui des petites entreprises, qui ne sont pas soumises à la loi sur les fabriques et occupent approximativement 3000 à 4000 ouvriers.

	Millions Fr.
2 ^o Exportations horlogères en 1963	1498
Marché suisse (environ 3 % de la production globale)	46
Production horlogère globale de la Suisse	1544